

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3250

20 décembre 2013

SOMMAIRE

Aerodynamics S.A.	155959	DIERA S.A.	155961
ALTRO Invest S.C.A.	155956	Distrikey Sàrl	155961
Arts-Design By Bolzan s.à r.l.	155958	Donald Holdings S.à r.l.	155961
Atalian International S.A.	155957	EBIZU Sàrl	155962
Beauty Care Professional Products Participations S.A.	155959	EDB Investments S.C.A.	155956
Belami French Design S.A.	155960	Edward S.A.	155964
Beri 210	155955	Electricité Bettendorf Francis S.à r.l.	155959
Brasserie-Restaurant-Pizzeria «Romain»	155959	Elephant Project S.A.	155963
Cape S.A.	155958	Encana Global Holdings S.à r.l.	155964
Castiglione Real Estate	155954	Euro'Pain S.à r.l.	155965
CB Holding S.A.	155958	European Investment Construction Company S.A.	155966
CEHTRA Europe S.à r.l.	155960	Eurotraduc	155967
Centaur Immobilier S.à r.l.	155960	Evidenz Holding S.A.	155965
Cervin Shipping S.A.	155960	Evidenz Holding S.A.	155965
Champagne Montebello Holding	155962	Franklin Templeton International Services S.A.	155969
Chequer Finance 1 S.A.	155961	F. Schiltz	155965
Chequer Finance 2 S.A.	155963	Gaia Fund S.A., SICAV-SIF	155957
Chequer Finance 3 S.A.	155963	Guy Frères	156000
Clervision Sàrl	155963	Happy Snake S.à r.l.	155966
Climona S.à r.l.	155960	Highland Ent VII- PRI (1) S.à r.l.	155969
Cloche d'Or Investissements S.A.	155958	IDDC	155967
Commercial Finance Corporation Holding S.A.	155957	Ionart	155968
Copytech S.à r.l.	155962	Jones Lang LaSalle Finance Luxembourg S.N.C.	155995
Corpag Services (Luxembourg) S.A.	155958	Martin Spaarne S.à r.l.	155954
Corporate XII	155954	NT International Holding S.A.	155955
Cristal et Marbre SA	155963	Pearson Luxembourg N°. 2.	155956
Crossword Invest S.A.	155964	Re Energy Capital S.C.A. Sicar	155954
Crystal Shore Wealth Management S.à r.l.	155964	Rhein-Main AT1 Funding I S.à r.l. & Cie SECS	155983
Davis Funds Sicav	155966	SeeReal Technologies S.A.	155955
Delta Lloyd Management Company S.A.	155961	WER Luxembourg I S.à r.l.	155983

Martin Spaarne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 82.425.

—
EXTRAIT

Suite aux démissions de Mme. GOKKE Raymonde et de la société ANDREAS CAPITAL SUXESKEY S.A. (anc. "Suxeskey"), gérants, et de A&C Management Services Sàrl le 02/01/2013 en tant que commissaire, il résulte du Conseil de Gérance tenue à Larochette le 15 novembre 2013 que les personnes suivantes ont été élues jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2019:

Gérant:

- ANDREAS MANAGEMENT SERVICES Sàrl, société de droit luxembourgeoise, ayant son siège social à 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette avec effet à partir du 15/08/2013;

- Monsieur ROTTEVEEL Joseph, demeurant professionnellement à 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette avec effet à partir du 01/07/2013

Commissaire:

- Suivant la résolution du Conseil de gérance, ce mandat facultatif en vertu de la LSC a été supprimé

Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée désigne Monsieur SCHREUDERS Bastiaan Lodewijk Melchior, 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette, comme représentant permanent de la société ANDREAS MANAGEMENT SERVICES Sàrl, inscrite au RCSL sous le numéro B-179712.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Référence de publication: 2013164995/25.

(130201472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Re Energy Capital S.C.A. Sicar, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.991.

—
Les comptes annuels au 30.06.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165083/10.

(130201557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Castiglione Real Estate, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 128.875.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165952/9.

(130203333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Corporate XII, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 147.895.

—
Die Bilanz zum 31. Juli 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS Investment S.A. (Verwaltungsgesellschaft)

Référence de publication: 2013165943/10.

(130203018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

NT International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 128.382.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 10 octobre 2013

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 30 juin 2014 comme suit:

Conseil d'administration:

Mme Sandrine DURANTE, employée privée, demeurant professionnellement à 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Président;

Mme Hélène MERCIER, employée privée, demeurant professionnellement Carré Bonn 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, administrateur;

M. Dominique AUDIA, employé privé, demeurant professionnellement Carré Bonn 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes:

Fiduciaire Mevea Luxembourg Sà r.l, 45-47, route d'Arlon, L-1140, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NT INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2013165630/22.

(130202059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

SeeReal Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6B, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 112.913.

Extrait des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société le 11 juin 2013

Le mandat d'Administrateur-Président de Monsieur Bo KRØLL, né le 03 mai 1957 à Frederiksberg (Danemark), demeurant au 11, Ilchester Place, Holland Park, London W148AA, United Kingdom ainsi que les mandats d'administrateurs à savoir Monsieur Mark Thorsen, Administrateur Délégué, né le 02 janvier 1958 à Frederiksberg (Danemark), demeurant Falkoner Alle 82,4 sal., DK-2000 Frederiksberg, Danemark; Monsieur Abhay Varma, né le 25 October 1971 à Chappra (Inde), demeurant 3 Valencia Road, Stanmore, HA7 4JL Greater London, UK; et Monsieur Lars Povelsen, né le 16 mars 1959 aux Etats Unis, demeurant Jägerlauf 11, D-22851 Norderstedt, ont expiré et sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2015.

Le mandat de Commissaire aux comptes de la Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie S.à.r.l. ayant son siège social au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg, est reconduit jusqu'à l'Assemblée générale annuelle de 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait confirme et sincère

SeeReal Technologies S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013165714/22.

(130202110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

Beri 210, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 26, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 125.845.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165915/10.

(130202834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Pearson Luxembourg N° 2., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.125.500,00.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 17, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 100.148.

—
EXTRAIT

Par décision écrite de l'associé unique de la Société, prise en date du 25 juillet 2013, la démission de M. David Colville datée du 22 juillet 2013 a été reconnue, et M. James Marshall, demeurant professionnellement à 80, Strand, WC2R 0RL Londres, Royaume-Uni, a été nommé en remplacement en qualité de gérant, avec prise d'effet au 25 juillet 2013 et pour une durée indéterminée.

Par décision écrite de l'associé unique de la Société, prise en date du 7 août 2013, Mme Pinar Sakinmaz-Blau, demeurant à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, a été nommée en qualité de gérant, avec prise d'effet au 1^{er} août 2013 et pour une durée indéterminée.

Suite à ces décisions, le conseil de gérance de la Société est composé, à ce jour, comme suit:

- M. Jan Francis van der Drift, gérant, demeurant à 20-22, Leeteinde, 1151 AK Broek, Waterland, Pays-Bas;
- M. Michael Robert Kidd, gérant, demeurant à 28, rue Puert, L-5433 Niederdonven, Grand Duché de Luxembourg;
- M. James Marshall, gérant, demeurant à 80, Strand, WC2R 0RL Londres, Royaume-Uni; et
- Mme Pinar Sakinmaz-Blau, gérante, demeurant à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Pour Pearson Luxembourg N°2, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013165648/27.

(130202433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**ALTRO Invest S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. EDB Investments S.C.A.).**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 156.207.

—
Extrait analytique du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 19 juin 2013 à 10h au siège social

Résolution 3 prise à l'unanimité

A l'unanimité, l'Assemblée prend acte et accepte la démission de leurs mandats de membre du Conseil de Surveillance avec effet au 31 mars 2013 de:

- Criteria sàrl, ayant son siège social à L-8070 Bertrange, rue des Mérovingiens, 10b, RCSL n°B97199, dont le représentant permanent est Monsieur Gabriel Jean
- Patrice Thys, résidant à Hong Kong, Wan Chai, Apt 4005, 60 J. Residence, Johnston Road.

A l'unanimité, l'Assemblée ratifie et accepte, avec effet au 31 mars 2013, la cooptation du mandat de membre et de Président du Conseil de Surveillance de Patrice Thys par Madame Brigitte Annet, née à Bastogne le 06/01/1973 et résidant à B-1325 Dion-Valmont, Rue des Frères Poels, 50, présente et qui accepte. A l'unanimité, l'Assemblée décide de ramener le nombre de membres du Conseil de Surveillance de quatre à trois et ce toujours en conformité avec les statuts.

Weiswampach, le 26 novembre 2013.

Pour extrait analytique certifié sincère et conforme

Pour Altro SA

Gérant

ED-solutions S.A.

Administrateur-délégué

Dominique Dejean

Représentant permanent

Référence de publication: 2013165892/27.

(130203393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Atalian International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.
R.C.S. Luxembourg B 174.853.

—
Extrait de résolutions écrites du conseil d'administration de la société

Il résulte des résolutions écrites du Conseil d'administration de la Société prises en date du 26 novembre 2013 que:

«Première résolution

Le Conseil d'administration décide nommer en tant que Président du Conseil d'administration Monsieur Matthieu DE BAYNAST DE SEPTFONTAINES, administrateur de classe A de la Société.

Deuxième résolution

Le Conseil d'administration constate que le code postal du siège social de la Société ainsi que celui des adresses des Mesdames Michèle TARTARE et Agnès MARTINI comporte une erreur et décide de renseigner L-8005 en lieu et place de L-8055.

Troisième résolution

Le Conseil d'administration constate que l'orthographe du prénom de l'administrateur de classe A de la Société telle qu'indiquée dans l'extrait de Registre de Commerce et de Sociétés est erronée et décide de la modifier afin de renseigner Monsieur Matthieu DE BAYNAST DE SEPTFONTAINES en lieu et à la place de Monsieur Mathieu DE BAYNAST DE SEPTFONTAINES et décide également de renseigner la nouvelle adresse de Monsieur Matthieu DE BAYNAST DE SEPTFONTAINES désormais demeurant au 111-113 quai Jules Guesde, 94400 Vitry Sur Seine en France.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2013.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013165908/27.

(130202885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Commercial Finance Corporation Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 60.326.

—
Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue en date du 28 novembre 2013 que les administrateurs, M. Fernand HEIM, M. Marc SCHMIT et Mme Geneviève BLAUEN-ARENDT ainsi que le commissaire aux comptes, M. Marco RIES, se sont démis de leurs fonctions respectives avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 novembre 2013.

Pour extrait conforme

SG AUDIT Sarl

Référence de publication: 2013165970/13.

(130202802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Gaia Fund S.A., SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 128.097.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 28 octobre 2013 a décidé de la clôture du processus de liquidation et a décidé de confier à FundPartner Solutions (Europe) S.A. (15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg) la garde pour une période de 5 ans de tous les documents comptables, livres, registres ainsi que de tous les autres documents de la Société.

Référence de publication: 2013166080/14.

(130203327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Cloche d'Or Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 13, rue d'Amsterdam.

R.C.S. Luxembourg B 169.895.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165939/9.

(130202859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Corpag Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 151.579.

EXTRAIT

La société PREMIER VOET sàrl, domiciliataire, dénonce le siège social de la société Corpag Services (Luxembourg) S.A. (B 151579) situé au 59, Bd Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg et ce, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2013.

Premier Voet Sàrl

Référence de publication: 2013165942/12.

(130203204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Cape S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peterelchen.

R.C.S. Luxembourg B 35.292.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2013165948/12.

(130203438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

CB Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 138.887.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165954/9.

(130203104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Arts-Design By Bolzan s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4381 Ehlerange, 56, rue de Mondercange.

R.C.S. Luxembourg B 52.530.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ARTS-DESIGN BY BOLZAN S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013165903/12.

(130203355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Aerodynamics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 102.118.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165881/10.

(130203175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Brasserie-Restaurant-Pizzeria «Romain», Société Anonyme.

Siège social: L-6791 Grevenmacher, 7, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 29.437.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire de la Société Anonyme Brasserie-Restaurant-Pizzeria 'Romain' S.A.
du 23 novembre 2013*

L'assemblée générale extraordinaire de la Société Brasserie-Restaurant-Pizzeria 'Romain' S.A. a pris les résolutions suivantes:

1. Le mandat de Monsieur Roland Kohn comme administrateur est révoqué avec effet immédiat.

2. Est nommé comme administrateur avec effet immédiat Madame Muzafera Kohn, née à Rozaje (Monténégro) le 17 octobre 1980, demeurant à 20A, Rue Pietert, L-6771 Grevenmacher. Le mandat de Madame Muzafera Kohn expirera à l'assemblée générale de 2018.

3. Le mandat de Madame Cécile Thoss comme commissaire est révoqué avec effet immédiat.

4. Est nommé comme commissaire avec effet immédiat la société Fiduciaire Roland Kohn S.à r.l., avec siège à 259, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg. Le mandat de la société Fiduciaire Roland Kohn S.à r.l. expirera à l'assemblée générale de 2018.

5. Est nommé comme administrateur-délégué avec effet immédiat Monsieur Romain Kohn, né à Luxembourg le 25 octobre 1962, demeurant à 20A, Rue Pietert, L-6771 Grevenmacher. Le mandat de Monsieur Romain Kohn expirera à l'assemblée générale de 2018.

Grevenmacher, le 25 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165918/23.

(130203211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Beauty Care Professional Products Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.833.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2013165921/10.

(130203408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Electricité Bettendorf Francis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7640 Christnach, 6, Fielserstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 107.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Electricité Bettendorf Francis S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013166002/11.

(130203210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Belami French Design S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 33, rue Baudouin.
R.C.S. Luxembourg B 171.777.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels du 21 août 2012 au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013165913/14.

(130203120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Centaur Immobilier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 164.023.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165937/10.

(130203334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Climona S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 124.819.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013165938/10.

(130202843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Cervin Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 168.858.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 25 novembre 2013 que le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle 25, route d'Esch, L-1470 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, avec effet au 25 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165961/11.

(130203209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

CEHTRA Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 103.183.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165958/9.

(130203292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Chequer Finance 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 139.640.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165965/10.

(130203467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Donald Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 156.877.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165989/10.

(130203348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Delta Lloyd Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 74.178.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société DELTA LLOYD MANAGEMENT COMPANY S.A., décidée par acte du notaire Maître Gérard LECUIT, en date du 7 décembre 2012, a été clôturée par résolution de l'actionnaire unique en date du 8 novembre 2013.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au 2, Rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165981/15.

(130204127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Distrikey Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5423 Ersange, 19, rue du Village.
R.C.S. Luxembourg B 155.508.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165994/9.

(130202954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

DIERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 50, rue Nicolas Martha.
R.C.S. Luxembourg B 96.170.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165993/10.

(130203101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Signature.

EBIZU Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9838 Untereisenbach, 14, Am Ënneschten Eck.
R.C.S. Luxembourg B 117.424.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2013

L'assemblée se réunit à 14 heures sous la présidence de Monsieur Van den Bergh Ron, qui nomme secrétaire Madame Stal Petra et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Thill Yves.

L'assemblée étant dûment constituée, elle peut valablement délibérer sur son ordre du jour, conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Présentation du rapport du commissaire à la liquidation et approbation des comptes de liquidation;
2. Décharge aux gérants, au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
3. Clôture de la liquidation;
4. Décision quant à la conservation des registres et documents de la société;
5. Mandat à confier en vue de clôturer les comptes de la société et d'accomplir toutes les formalités.

Après en avoir délibéré l'assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Après avoir entendu les conclusions du rapport du commissaire à la liquidation, l'assemblée décide d'approuver les comptes de liquidation.

2. L'assemblée décide de donner décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire de contrôle à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

3. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société à responsabilité limitée «EBIZU Sàrl», qui cessera d'exister.

4. L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux associés ou aux créanciers qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

5. L'assemblée confère à la Fiduciaire Comptable Thill S.à.r.l. tous pouvoirs pour l'accomplissement des formalités relatives à la clôture des comptes de la société, aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 15 heures.

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2013166010/34.

(130203321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Champagne Montebello Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 156.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165964/9.

(130203339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Copytech S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8140 Bridel, 72, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 23.870.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 novembre 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013165971/11.

(130202886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Chequer Finance 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.641.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165966/10.

(130203466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Chequer Finance 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.642.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165967/10.

(130203465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Clervision Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5423 Ersange, 19, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 145.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165969/9.

(130202953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Cristal et Marbre SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Charles Marx.

R.C.S. Luxembourg B 81.759.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165976/9.

(130203113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Elephant Project S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 141.067.

Il résulte des procès-verbaux de deux réunions du Conseil d'Administration tenues en date du 27 novembre 2013 que Mme Maria Helena GONCALVES, employée privée, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommée à la fonction d'administrateur et Présidente du Conseil d'Administration, en remplacement de M. Fernand HEIM, démissionnaire, avec effet immédiat.

Sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale.

Elle terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013166015/16.

(130202794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Crossword Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 39, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 109.706.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

12, Rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg

Référence de publication: 2013165977/10.

(130202956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Crystal Shore Wealth Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 9, place du Marché.
R.C.S. Luxembourg B 164.081.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013165978/10.

(130203068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Edward S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 46.767.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 novembre 2013.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'assemblée décide;

De reconduire:

Monsieur Michel PARODI, administrateur, président du conseil d'administration et administrateur délégué;

Monsieur Edward PARODI, administrateur;

Madame Christelle PARODI, administrateur

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2018 statuant sur l'exercice 2017

De nommer:

Madame PARODI Caroline, résidant 42, rue du Général Leclerc, F-77300 Fontainebleau comme Commissaire aux Comptes.

L'exécution de son mandat prenant cours rétroactivement à partir du contrôle du bilan 2011 et prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de 2017 statuant sur l'exercice 2016

Luxembourg, le 22 novembre 2013.

EDWARD SA

Signature

Référence de publication: 2013166013/22.

(130202814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Encana Global Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 101.002.000,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 155.510.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance de la société tenue au siège social en date du 19 septembre 2013

Le conseil de gérance de la Société décide de transférer le siège social de la Société du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013166006/12.

(130203304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Evidenz Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 98.128.

Les comptes annuels au 31.03.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.11.2013.

Pour: EVIDENZ HOLDING S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013166026/15.

(130202892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Evidenz Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 98.128.

Les comptes annuels au 31.03.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.11.2013.

Pour: EVIDENZ HOLDING S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013166027/15.

(130202893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

F. Schiltz, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 32, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 135.737.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

La Gérance

Référence de publication: 2013166028/11.

(130203155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Euro'Pain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 30, rue Pierre Krier.
R.C.S. Luxembourg B 169.197.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Fiduciaire WBM

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2013166021/13.

(130203454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Davis Funds Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 49.537.

Les comptes annuels au 31 Juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 Novembre 2013.

L'Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013165991/11.

(130202942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

European Investment Construction Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 64.011.

Monsieur Joseph WINANDY, Monsieur Koen LOZIE et la société JALYNE S.A., représentée par Monsieur Jacques BONNIER ont démissionné de leur mandat d'Administrateur de la société en date du 27 Novembre 2013 avec effet au 26 Novembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2013166024/13.

(130203158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Happy Snake S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelange, 59, place de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 28.871.

DISSOLUTION

L'an deux mille treize, le dix-huit novembre.

Pardevant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

ONT COMPARU:

1. - Monsieur Raymond SCHWEITZER, sans état particulier, né à Dudelange, le 23 juillet 1951 (Matricule 1951 0723 131), demeurant à L-3520 Dudelange, 24, rue St. Martin,

2. - Madame Marianne PARMANTIER, sans état particulier, née à Dudelange, le 29 août 1958 (Matricule 1958 0829 123), demeurant à L-3515 Dudelange, 108, route de Luxembourg.

Lesquels comparants ont déclaré ce qui suit:

qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée dénommée HAPPY SNAKE S.à r.l. avec siège social à L-3590 Dudelange, 59, Place de l'Hôtel de Ville;

que la prédite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse LENTZ, alors de résidence à Remich, en date du 22 septembre 1988;

que les statuts de la société ont été publiés au Mémorial C no 321 en date du 6 décembre 1988;

que le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000.-), divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000.-) chacune et que ce capital n'a jamais été converti en euro;

que ladite société n'a jamais exercé aucune activité commerciale;

que les associés ont décidé en conséquence la dissolution et la liquidation de la prédite société;

qu'ils se déclarent investis de tout l'actif de la société, dont ils déclarent être les bénéficiaires économiques réels;

qu'à leur connaissance il n'existe plus de passif à charge de la société et qu'ils s'engagent expressément à régler solidairement tout passif éventuel;

que partant la société est à considérer comme définitivement dissoute;

que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins au domicile privé de Monsieur Raymond SCHWEITZER.

155967

Frais

Les frais en rapport avec le présent acte resteront à charge des associés.

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par noms, prénoms, états et demeures, elles ont signé l'acte avec Nous notaire.

Signé: Schweitzer, Parmantier, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 novembre 2013. Relation: EAC/2013/15269.

Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Differdange, le 26 novembre 2013.

Référence de publication: 2013164888/44.

(130201640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Eurotraduc, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 12.741.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013166025/9.

(130203037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

IDDC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 57, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 156.024.

L'an deux mille treize, le trente et un octobre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg "Compagnie de Programmation Financière S.à r.l.", en abrégé "COPROFINA S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 57, avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 130651,

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (le "Mandataire"), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée "IDDC", établie et ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 57, avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 156024, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2474 du 16 novembre 2010,

et que les statuts (les "Statuts") n'ont plus été modifiés depuis lors;

- Que la partie comparante est la seule associée actuelle ("Associée Unique") de la Société et qu'elle a pris, par son Mandataire, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique décide de changer l'année sociale de la Société, de sorte qu'elle courra désormais du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année et de modifier subséquemment l'article 15 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année."

155968

Deuxième résolution

L'Associée unique déclare en outre que l'année sociale en cours sera exceptionnellement rallongée, de sorte que cette même année sociale, ayant débuté le 1^{er} octobre 2013, se terminera le 31 décembre 2014.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cent vingt euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 novembre 2013. LAC/2013/50105. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Référence de publication: 2013164898/46.

(130201563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Ionart, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 57, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 156.027.

L'an deux mille treize, le trente et un octobre.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg "Compagnie de Programmation Financière S.à r.l.", en abrégé "COPROFINA S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 57, avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 130651,

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (le "Mandataire"), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée "IONART", établie et ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 57, avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 156027, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2473 du 16 novembre 2010,

et que les statuts (les "Statuts") n'ont plus été modifiés depuis lors;

- Que la partie comparante est la seule associée actuelle (l'"Associée Unique") de la Société et qu'elle a pris, par son Mandataire, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique décide de changer l'année sociale de la Société, de sorte qu'elle courra désormais du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année et de modifier subséquemment l'article 15 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année."

Deuxième résolution

L'Associée unique déclare en outre que l'année sociale en cours sera exceptionnellement rallongée, de sorte que cette même année sociale, ayant débuté le 1^{er} octobre 2013, se terminera le 31 décembre 2014.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cent vingt euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 novembre 2013. LAC/2013/50104. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Référence de publication: 2013164902/46.

(130201524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Franklin Templeton International Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 8A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 36.979.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Référence de publication: 2013166037/10.

(130203035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

Highland Ent VII- PRI (1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.881,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.568.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of June,

before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.568 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1276 dated July 2, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated April 25, 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

Highland Entrepreneurs' Fund VII Limited Partnership, a limited partnership organised under the laws of the State of Delaware, having its registered office at One Broadway, 16th Floor, Cambridge, Massachusetts 02142, USA, registered with the Registrar of Companies of the State of Delaware under number 060271205-4129472 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed *in varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, the one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, the two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, the seven hundred and sixty (760) class A2 shares, the one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 shares, the one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, the eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares, the five hundred and eight (508) class C shares, the seven hundred and eighty-five (785) class D shares, the five hundred and twenty-two (522) class E shares, the three hundred and ninety-one (391) class E1 shares, the seven hundred and fifteen (715) class G shares, the six hundred and seven (607) class H shares and the one hundred and fifty-two (152) class I

shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Creation of a new classes of shares, being the class A4 "tracker" shares (the Class A4 Shares), the class A5 "tracker" shares (the Class A5 Shares), the class H1 "tracker" shares (the Class H1 Shares) and the class H2 "tracker" shares (the Class H2 Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 5. and 6. of this agenda;

3. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of two hundred and seventy-one euro (EUR 271) in order to bring the said share capital from its current amount of twenty-two thousand six hundred and ten euro (EUR 22,610), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares, five hundred and twenty-two (522) class E shares, three hundred and ninety-one (391) class E1 shares, seven hundred and fifteen (715) class G shares, six hundred and seven (607) class H shares and one hundred and fifty-two (152) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twenty-two thousand eight hundred and eighty-one euro (EUR 22,881), by way of the issue of one (1) new Class A4 Share, one (1) new Class A5 Share, fifty-four (54) new Class H1 Shares and two hundred and fifteen (215) new Class H2 Shares;

4. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 3. above;

5. Amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the creation and issuance of new Class A4 Share, Class A5 Share, Class H1 Shares and Class H2 Shares, as proposed above;

6. Amendment to article 16.2. of the Articles;

7. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company; and

8. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create new classes of shares of the Company, being the class A4 "tracker" shares (the Class A4 Shares), the class A5 "tracker" shares (the Class A5 Shares), the class H1 "tracker" shares (the Class H1 Shares) and the class H2 "tracker" shares (the Class H2 Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they will be amended pursuant to the below resolutions.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two hundred and seventy-one euro (EUR 271) in order to bring the said share capital from its current amount of twenty-two thousand six hundred and ten euro (EUR 22,610), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares, five hundred and twenty-two (522) class E shares, three hundred and ninety-one (391) class E1 shares, seven hundred and fifteen (715) class G shares, six hundred and seven (607) class H shares and one hundred and fifty-two (152) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each,

to an amount of twenty-two thousand eight hundred and eighty-one euro (EUR 22,881),

by way of the issue of one (1) new Class A4 Share, one (1) new Class A5 Share, fifty-four (54) new Class H1 Shares and two hundred and fifteen (215) new Class H2 Shares.

Fourth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and payment

Highland Entrepreneurs' Fund VII Limited Partnership, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to:

(i) one (1) newly issued Class A4 Share of the Company, having a par value of one euro (EUR 1), and to have them fully paid up at the price of one euro and ninety-two cents (EUR 1.92), of which (i) one euro (EUR 1) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. ninety-two cents (EUR 0.92) to the share premium account of the Company connected to the Class A4 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of one euro and ninety-two cents (EUR 1.92) that it held against the Company (the Receivable 1);

(ii) one (1) newly issued Class A5 Share of the Company, having a par value of one euro (EUR 1), and to have them fully paid up at the price of one euro and thirty-four cents (EUR 1.34), of which (i) one euro (EUR 1) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. thirty-four cents (EUR 0.34) to the share premium account of the Company connected to the Class A5 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of one euro and thirty-four cents (EUR 1.34) that it held against the Company (the Receivable 2);

(iii) fifty-four (54) newly issued Class H1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of fifty-four euro and fifteen cents (EUR 54.15), of which (i) fifty-four euro (EUR 54) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. fifteen cents (EUR 0.15) to the share premium account of the Company connected to the Class H1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of fifty-four euro and fifteen cents (EUR 54.15) that it held against the Company (the Receivable 3); and

(iv) two hundred and fifteen (215) newly issued Class H2 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of two hundred fifteen euro and sixty cents (EUR 215.60), of which (i) two thousand four hundred and twenty-five euro (EUR 215) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. sixty cents (EUR 0.60) to the share premium account of the Company connected to the Class H2 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of two hundred fifteen euro and sixty cents (EUR 215.60) that it held against the Company (the Receivable 4, and together with the Receivable 1, the Receivable 2 and the Receivable 3, the Receivables).

Further, it was evidenced by a certificate dated May 29, 2013, issued jointly by Highland Entrepreneurs' Fund VII Limited Partnership and the Company, that at the date of such certificate:

«1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivables;

2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables, which are freely transferable; and

3. the value of the Receivable 1 is one euro and ninety-two cents (EUR 1.92), the value of the Receivable 2 is one euro and thirty-four cents (EUR 1.34), the value of the Receivable 3 is fifty-four euro and fifteen cents (EUR 54.15) and the value of the Receivable 4 is two thousand two hundred fifteen euro and sixty cents (EUR 215.60).»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland Entrepreneur's Fund VII Limited Partnership	12,500 Ordinary Shares
	1,736 Class A Shares
	239 Class A1 Shares
	760 Class A2 Shares
	1,444 Class A3 Shares
	1 Class A4 Share
	1 Class A5 Share
	1,384 Class B Shares
	867 Class B1 Shares
	508 Class C Shares
	785 Class D Shares
	522 Class E Shares
	391 Class E1 Shares
	715 Class G Shares
	607 Class H Shares
	54 Class H1 Shares
	215 Class H2 Shares
	152 Class I Shares
Total:	22,881 Shares

Fifth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at twenty-two thousand eight hundred and eighty-one euro (EUR 22,881) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), seven hundred and sixty (760) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 Shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A3 Shares, and individually, a Class A3 Share), one (1) class A4 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A4 Share), one (1) class A5 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A5 Share), one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B1 Shares, and individually, a Class B1 Share), five hundred and eight (508) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), seven hundred and eighty-five (785) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), five hundred and twenty-two (522) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), three hundred and ninety-one (391) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share) and seven hundred and fifteen (715) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share), six hundred and seven (607) class H shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H Shares, and individually, a Class H Share), fifty-four (54) class H1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H1 Shares, and individually, a Class H1 Share), two hundred and fifteen (215) class H2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H2 Shares, and individually, a Class H2 Share) and one hundred and fifty-two (152) class I shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I Shares, and individually, a Class I Share and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class H1 Shares and the Class H2 Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track.

The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class H1 Shares, the Class H2 Shares and the

Class I Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A shares of its fully owned subsidiary, Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.569 (the Subsidiary).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A1 shares of the Subsidiary.

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A2 shares of the Subsidiary.

The Class A3 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A3 shares of the Subsidiary.

The Class A4 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A4 share of the Subsidiary.

The Class A5 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A5 share of the Subsidiary.

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class B shares of the Subsidiary.

The Class B1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class B1 shares of the Subsidiary.

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class C shares of the Subsidiary.

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class D shares of the Subsidiary.

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class E shares of the Subsidiary.

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class E1 shares of the Subsidiary.

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class G shares of the Subsidiary.

The Class H Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class H shares of the Subsidiary.

The Class H1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class H1 shares of the Subsidiary.

The Class H2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class H2 shares of the Subsidiary.

The Class I Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class I shares of the Subsidiary."

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A shares of the Subsidiary (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A1 shares of the Subsidiary (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A2 shares of the Subsidiary (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A3 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A3 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A3 shares of the Subsidiary (the Class A3 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A3 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holder of the Class A4 Share at the time of such distribution shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A4 share of the Subsidiary (the Class A4 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A4 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holder of the Class A5 Share at the time of such distribution shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A5 share of the Subsidiary (the Class A5 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A5 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class B shares of the Subsidiary (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class B1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class B1 shares of the Subsidiary (the Class B1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class C shares of the Subsidiary (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class D Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class D Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class D shares of the Subsidiary (the Class D Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class E shares of the Subsidiary (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class E1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class E1 shares of the Subsidiary (the Class E1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class G Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class G Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class G shares of the Subsidiary (the Class G Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class G Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class H Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class H Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class H shares of the Subsidiary (the Class H Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class H1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class H1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class H1 shares of the Subsidiary (the Class H1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class H2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class H2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class H2 shares of the Subsidiary (the Class H2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class I Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class I Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class I shares of the Subsidiary (the Class I Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class I Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them."

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximatively EUR 1,500.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le cinquième jour du mois de juin,

par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.568 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1276 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 25 avril 2013 suivant un acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu:

Highland Entrepreneurs' Fund VII Limited Partnership, une société en commandite (limited partnership) organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au One Broadway, 16th Floor, Cambridge, Massachusetts 02142, USA, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 060271205-4129472 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, les deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, les sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, les mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3, les mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, les huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1, les cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, les sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D, les cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, les trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1, les sept cent quinze (715) parts sociales de classe G, les six cent sept (607) parts sociales de classe H et les cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Création de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A4 (les Parts Sociales de Classe A4), les parts sociales de classe A5 (les Parts Sociales de Classe A5), les parts sociales de classe H1 (les Parts Sociales de Classe H1) et les parts sociales de classe H2 (les Parts Sociales de Classe H2), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts qui font l'objet d'une modification concernant les points 5. et 6. du présent ordre du jour;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent soixante et onze euros (EUR 271) afin de porter le capital social de son montant actuel de vingt-deux mille six cent dix euros (EUR 22.610) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe

B, huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D, cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1, sept cent quinze (715) parts sociales de classe G, six cent sept (607) parts sociales de classe H et cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-un euros (EUR 22.881), par l'émission d'une (1) nouvelle Part Sociale de Classe A4, une (1) nouvelle Part Sociale de Classe A5, cinquante-quatre (54) nouvelles Parts Sociales de Classe H1 et deux cent quinze (215) nouvelles Parts Sociales de Classe H2;

4. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 3. ci-dessus;

5. Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter la création et l'émission des nouvelles Part Sociale de Classe A4, Part Sociale de Classe A5, Parts Sociales de Classe H1 et Parts Sociales de Classe H2, telles que mentionnées ci-dessus;

6. Modification de l'article 16.2. des Statuts;

7. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

8. Divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'As-socié Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A4 (les Parts Sociales de Classe A4), les parts sociales de classe A5 (les Parts Sociales de Classe A5), les parts sociales de classe H1 (les Parts Sociales de Classe H1) et les parts sociales de classe H2 (les Parts Sociales de Classe H2), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu des résolutions suivantes.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de deux cent soixante et onze euros (EUR 271),

afin de porter le capital social de son montant actuel de vingt-deux mille six cent dix euros (EUR 22.610) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D, cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1, sept cent quinze (715) parts sociales de classe G, six cent sept (607) parts sociales de classe H et cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune,

à vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-un euros (EUR 22.881),

par l'émission d'une (1) nouvelle Part Sociale de Classe A4, une (1) nouvelle Part Sociale de Classe A5, cinquante-quatre (54) nouvelles Parts Sociales de Classe H1 et deux cent quinze (215) nouvelles Parts Sociales de Classe H2.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

Souscription et libération

Highland Entrepreneurs' Fund VII Limited Partnership, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) une (1) Part Sociale de Classe A4 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1), et la libérer intégralement au prix d'un euro et quatre-vingt-douze cents (EUR 1,92), dont (i) un euro (EUR 1) est affecté au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt-douze cents (EUR 0,92) à un

compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe A4, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant d'un euro et quatre-vingt-douze cents (EUR 1,92) qu'elle détient envers la Société (la Créance 1);

(ii) une (1) Part Sociale de Classe A5 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1), et la libérer intégralement au prix d'un euro et trente-quatre cents (EUR 1,34), dont (i) un euro (EUR 1) est affecté au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. trente-quatre cents (EUR 0,34) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe A5, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant d'un euro et trente-quatre cents (EUR 1,34) qu'elle détient envers la Société (la Créance 2);

(iii) cinquante-quatre (54) Parts Sociales de Classe H1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de cinquante-quatre euros et quinze cents (EUR 54,15), dont (i) cinquante-quatre euros (EUR 54) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quinze cents (EUR 0,15) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe H1, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de cinquante-quatre euros et quinze cents (EUR 54,15) qu'elle détient envers la Société (la Créance 3); et

(iv) deux cent quinze (215) Parts Sociales de Classe H2 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de deux cent quinze euros et soixante cents (EUR 215,60), dont (i) deux cent quinze euros (EUR 215) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. soixante cents (EUR 0,60) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe H2, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de deux cent quinze euros et soixante cents (EUR 215,60) qu'elle détient envers la Société (la Créance 4, et ensemble avec la Créance 1, la Créance 2, et la Créance 3, les Créances).

De plus, il résulte d'un certificat en date du 29 mai 2013, émis conjointement par Highland Entrepreneurs' Fund VII Limited Partnership et la Société que, en date de ce certificat:

«1. l'Associé Unique est le propriétaire des Créances;

2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir les Créances et a le pouvoir de disposer des Créances, qui sont librement cessibles; et

3. la valeur de la Créance 1 est d'un euro et quatre-vingt-douze cents (EUR 1,92), la valeur de la Créance 2 est d'un euro et trente-quatre cents (EUR 1,34), la valeur de la Créance 3 est de cinquante-quatre euros et quinze cents (EUR 54,15) et la valeur de la Créance 4 est de deux cent quinze euros et soixante cents (EUR 215,60).»

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée décide de noter que suite à l'augmentation du capital social, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
Highland Entrepreneur's Fund VII Limited Partnership	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	1.736 Parts Sociales de Classe A
	239 Parts Sociales de Classe A1
	760 Parts Sociales de Classe A2
	1.444 Parts Sociales de Classe A3
	1 Part Sociale de Classe A4
	1 Part Sociale de Classe A5
	1.384 Parts Sociales de Classe B
	867 Parts Sociales de Classe B1
	508 Parts Sociales de Classe C
	785 Parts Sociales de Classe D
	522 Parts Sociales de Classe E
	391 Parts Sociales de Classe E1
	715 Parts Sociales de Classe G
	607 Parts Sociales de Classe H
	54 Parts Sociales de Classe H1
	215 Parts Sociales de Classe H2
	<u>152 Parts Sociales de Classe I</u>
Total:	22.881 Parts Sociales

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-un euros (EUR 22.881), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), mille sept cent trente-six (1.736) treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur

nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A3, et individuellement, une Part Sociale de Classe A3), une (1) part sociale de classe A4 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A4), une (1) part sociale de classe A5 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A5), mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, et individuellement, une Part Sociale de Classe B1), cinq cent huit (508) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1), sept cent quinze (715) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G), six cent sept (607) parts sociales de classe H sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H, et individuellement, une Part Sociale de Classe H), cinquante-quatre (54) parts sociales de classe H1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H1, et individuellement, une Part Sociale de Classe H1) et deux cent quinze (215) parts sociales de classe H2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H2, et individuellement, une Part Sociale de Classe H2) et cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I, et individuellement, une Part Sociale de Classe I, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe H1, les Parts Sociales de Classe H2 et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe H1, les Parts Sociales de Classe H2 et les Parts Sociales de Classe I forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A de sa filiale détenue entièrement, Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 146.569 (la Filiale).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A2 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe A3 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A3 de la Filiale.

La Part Sociale de Classe A4 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans la part sociale de classe A4 de la Filiale.

La Part Sociale de Classe A5 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans la part sociale de classe A5 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe B de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe B1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe B1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe C de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe D de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe E de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe E1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe G de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe H tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe H de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe H1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe H1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe H2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe H2 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe I tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe I de la Filiale."

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe G pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe G de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe G), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe G, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe H de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe H), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe H1 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe H1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe H2 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe H2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe I pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe I de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe I), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ EUR 1500.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 14 juin 2013. Relation: LAC/2013/27361. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Référence de publication: 2013157953/769.

(130193987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Rhein-Main AT1 Funding I S.à r.l. & Cie SECS, Société en Commandite simple.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean-Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 181.874.

—
STATUTEN

Auszug aus dem privatschriftlich geschlossenen Gesellschaftsvertrag der Gesellschaft vom 15. November 2013 zwischen:

Unbeschränkt haftender Gesellschafter

Rhein-Main ATI Funding I S.à r.l., eine Luxemburger Recht unterliegende société à responsabilité limitée mit Sitz in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, gegründet mit einem Kapital von EUR 12.500,-, eingetragen im Handelsregister Luxemburg (Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg) unter der Nummer B 181727 wurde als Komplementär der Gesellschaft (l'associé commandite) auf unbestimmte Dauer eingesetzt.

Name

Der Name der Gesellschaft ist Rhein-Main ATI Funding I S.à r.l. & Cie SECS.

Gesellschaftszweck

Zweck der Gesellschaft ist die Investition in Wertpapiere, die von der Deutschen Bank AG begeben werden, die Verwaltung ihrer Vermögensgegenstände durch den Komplementär, der Eintritt in Transaktionsdokumente und die Ausgabe von Wertpapieren, um die Investition der Gesellschaft zu refinanzieren und alle sonstigen Aktivitäten, welche der Komplementär zur Verwirklichung und Förderung dieses Zweckes für notwendig erachtet.

Gesellschaftssitz

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Geschäftsjahr

Das erste Geschäftsjahr beginnt am 15. November 2013 und endet am 31. Mai 2014. Alle sonstigen Geschäftsjahre laufen vom 1. Juni bis 31. Mai jeden Jahres.

Geschäftsführung

Die Geschäfte der Gesellschaft werden allein von dem Komplementär geführt.

Vertretung

Der Komplementär vertritt die Gesellschaft gegenüber Dritten und zeichnet für die Gesellschaft.

Der Komplementär wird wiederum von zwei (2) Geschäftsführern gegenüber Dritten vertreten. Dies gilt nicht, wenn nur ein Geschäftsführer bestellt ist oder eine gesonderte Entscheidung getroffen wurde, durch welche die Zeichnungs- oder Vertretungsbefugnis durch Entscheidung des/der Geschäftsführers) an andere Personen delegiert wurde.

Dauer

Die Gesellschaft ist ab dem 15. November 2013 auf unbestimmte Dauer gegründet.

Den 25. November 2013.

FÜR GLEICHLAUTENDEN AUSZUG

Im Namen der Rhein-Main ATI Funding I S.à r.l.

Bevollmächtigter

Référence de publication: 2013165073/39.

(130201395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2013.

WER Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 181.470.

—
In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of October,
Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

EMEA HOLDINGS C.V., a limited partnership (commanditaire vennootschap), organized and existing under the laws of The Netherlands, with its seat at Leidschendam, The Netherlands and its office address located at Doktor van der Stamstraat 4, 2265 BC (PO Box 175, 2260 AD), Leidschendam, The Netherlands (the Founding Shareholder), represented by Wyndham Exchange and Rentals Subsidiary, LLC, its general partner, represented by Paul F. Cash, Executive Vice President, General Counsel and Secretary,

here represented by Bernard Beerens, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary to document the deed of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which it deems to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:

ARTICLES OF ASSOCIATION

Art. 1. Definitions. In the interpretation of these articles of association unless the context otherwise indicates, the following terms shall have the following meanings:

Articles	means these articles of association of the Company, as amended from time to time.
Board	means the board of managers of the Company, if several Managers have been appointed.
Business Day	means any day (other than a Saturday or Sunday) on which commercial banks are usually open for business in Luxembourg.
Chairman	means the chairman of the Board from time to time.
Company	means WER Luxembourg I S.à r.l.
General Meeting	means the general meeting of the Shareholders.
Law	means the company law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended from time to time.
Managers	means the persons appointed as such by the General Meeting and Manager means any of them.
Shareholders	means the persons registered in the register of shareholders of the Company, in application of article 185 of the Law, as the holders of the Shares from time to time and Shareholder means any of them.
Shareholders Circular Resolutions	shall have the meaning ascribed to such term in article 10.
Shares	means the shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one Euro (EUR 1) each and Share means any of them.
Sole Manager	means the sole manager of the Company.
Sole Shareholder	means the sole person registered in the register of shareholders of the Company, in application of article 185 of the Law, as the only holder of the Shares from time to time.

Art. 2. Form and Name. The name of the Company is "WER Luxembourg I S.à r.l.". The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the present Articles, the Law and the relevant legislation.

The Company may have a Sole Shareholder or Shareholders. Any reference to the Shareholders in the Articles shall be a reference to the Sole Shareholder if the Company has only one Shareholder.

Art. 3. Corporate Objects. The purpose of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in Luxembourg or abroad, in any companies and/or enterprises in any form whatsoever. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company and/or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form except by way of public offer and proceed by private placement only to the issue of bonds, notes, debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds, including, without limitation, resulting from any borrowings of the Company and/or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or entities it deems fit.

The Company may further guarantee, grant security in favor of or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company. The Company may further give guarantees, pledge, transfer or encumber or otherwise create security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and generally for its own benefit and that of any other

company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations (including, without limitation, transactions with respect to real estate or movable property) which may be useful or necessary to the accomplishment of its purpose or which are directly or indirectly related to its purpose.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting. Within the boundaries of the municipality of Luxembourg, the registered office may be transferred by a resolution of the Board or, in the case of a sole Manager, by a decision of the Sole Manager.

The Board or, as the case may be, the Sole Manager, shall further have the right to set up branches, subsidiaries or other offices wherever it shall deem fit, either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

Where the Board or, as the case may be, the Sole Manager, determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 6. Share Capital. The subscribed share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) Shares having a par value of one Euro (EUR 1) each.

The Company's subscribed share capital may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for the amendment to the Articles, as prescribed in article 11 below.

Art. 7. Shares. All Shares are in registered form, fully subscribed and entirely paid up.

A register of the Shareholders will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any Shareholder. Such register shall set forth the name of each Shareholder, its residence or elected domicile, the number of Shares held by it, the amounts paid in on each such Share, and the transfer/subscription of Shares and the dates of such transfers/subscriptions. The ownership of the Shares will be established by the entry in this register.

Certificates of these entries may be issued to the Shareholders and such certificates, if any, will be signed by the Chairman or by any two (2) Managers or, as the case may be, the Sole Manager.

The Company will recognise only one (1) holder per Share. In case a Share is held by more than one (1) person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one (1) person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between a usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

The Company may redeem its own Shares within the limits set forth in the Law.

Art. 8. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among the Shareholders. Except if otherwise provided by law, the transfer of Shares to third parties is subject to the prior consent of the Shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the Company's subscribed share capital. The transfer of Shares to third parties by reason of a Shareholder's death must be approved by the Shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

The transfer of the Shares may be effected by a written declaration of transfer entered in the register of the Shareholders, such declaration of transfer to be dated and executed by the transferor and the transferee or by the persons holding suitable powers of attorney or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg civil code.

The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer evidencing the consent of the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

Art. 9. Powers of the General Meeting. As long as the Company has only one Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one Shareholder. Decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of written minutes.

In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of Shareholders. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

Art. 10. Annual General Meeting - Other General Meetings. If the number of Shareholders exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held, in accordance with the Law, at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the General Meeting, on the third Thursday in June of each year at 2.30 pm. If such day is not a Business Day, the annual General Meeting shall be held on the next following Business Day.

Notwithstanding the above, the annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board or, as the case may be, the Sole Manager, exceptional circumstances so require.

Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the General Meeting.

Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a General Meeting or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of Shareholders is less than or equal to twenty-five (25).

Where resolution(s) is/are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, each Shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution(s). Shareholders Circular Resolutions signed by all the Shareholders shall be valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

Art. 11. Notice, Quorum, Convening notices, Powers of attorney and Vote. The Shareholders shall be convened to the General Meetings or consulted in writing at the initiative of (i) any Manager or, as the case may be, the Sole Manager or (ii) Shareholders representing more than one-half (1/2) of the Company's subscribed share capital.

Written convening notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders by registered mail to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) calendar days in advance of the date of the General Meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the convening notice of the General Meeting.

If all the Shareholders are present and/or represented at a General Meeting and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior written convening notice.

A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person, who need not be a Shareholder, as its proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed.

Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) all the Shareholders attending the General Meeting can be identified, (ii) all persons participating in the General Meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the General Meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate. Participating in a General Meeting by such means shall constitute presence in person at such General Meeting.

Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by Shareholders owning more than one-half (1/2) of the Company's subscribed share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the Shareholders shall be convened by registered letters to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the subscribed share capital represented.

The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the Company's subscribed share capital.

Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders.

Each Share is entitled to one vote at General Meetings.

Art. 12. Management. The Company shall be managed by one or several Manager(s) who need not be Shareholders.

The Manager(s) shall be appointed by the General Meeting. The General Meeting shall also determine the number of Managers, their remuneration and the term of their office. A Manager may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by a resolution adopted by the General Meeting.

If several Managers are appointed, they shall constitute the Board.

Where the Company is managed by a Board, each Manager shall be assigned either an A or a B signatory power.

Art. 13. Meetings of the Board. The Board shall appoint a Chairman among its members and may choose a secretary, who need not be a Manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board, the resolutions passed at the General Meeting or of the resolutions passed by the Sole Shareholder. The Chairman will preside at all meetings of the Board. In his/her absence, the other Managers will appoint another Chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting by simple majority vote of the Managers present and/or represented at such meeting.

The Board shall meet upon call by the Chairman or any two (2) Managers at the place indicated in the convening notice of the meeting.

Written convening notice of any meeting of the Board shall be given to all the Managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

No such written convening notice is required if all the Managers are present and/or represented during the meeting and if they state to have been duly informed and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The written convening notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, of each Manager. Separate written convening notice shall not be required for meetings that are held at times and places determined in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

Any Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing, whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, another Manager as his or her proxy.

The Board can validly debate and take decisions only if at least one half (1/2) of its members is present and/or represented and at least one (1) category A Manager and at least one (1) category B Manager are present and/or represented. A Manager may represent more than one of his or her colleagues, provided however that at least two (2) Managers are present at the meeting. Decisions are taken by the majority of the Managers present and/or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) category A Manager and at least one (1) category B Manager.

In case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall have a casting vote.

Any Manager may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) all Managers attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Managers can properly deliberate. Participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Board held by such means of communication will be deemed to be held in Luxembourg.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing, in case of urgency or where other exceptional circumstances so require. Such written resolution shall consist of one or several documents containing the resolution and signed, manually or electronically by means of an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) by each Manager. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Article 13 does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Manager.

Art. 14. Minutes of meetings of the Board or minutes of resolutions of the Sole Manager. The resolutions passed by the Sole Manager shall be documented by written minutes kept at the Company's registered office.

The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman or a member of the Board who presided at such meeting or all the Managers present at such meeting. The minutes of the resolutions taken by the Sole Manager shall be signed by the Sole Manager.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, any two (2) Managers or the Sole Manager (as the case may be).

Art. 15. Powers of the Board. The Board or, as the case may be, the Sole Manager is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform or cause to be performed all acts of disposal and administration falling within the corporate objects of the Company.

All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board or, as the case may be, the Sole Manager.

Art. 16. Delegation of powers. The Board may appoint a person (délégué à la gestion journalière), either a Shareholder or not, or a member of the Board or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company.

The Board may appoint a person, either a Shareholder or not, either a Manager or not, as permanent representative for any entity in which the Company is appointed as member of the board of directors. This permanent representative shall act with all discretion, but in the name and on behalf of the Company, and may bind the Company in its capacity as member of the board of directors of any such entity.

The Board is also authorised to appoint a person, either Manager or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 17. Binding signatures. The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of any two (2) Managers at least one of which must be a category A Manager or as the case may be, (ii) the sole signature of the Sole Manager.

The Company shall further be bound by the joint signatures of any persons or the sole signature of the person to whom specific signatory power has been granted by the Board or the Sole Manager, but only within the limits of such power. Within the boundaries of the daily management, the Company will be bound by the sole signature, as the case may be, of the person appointed to that effect in accordance with the first paragraph of article 16 above.

Art. 18. Liability of the Manager(s). The Manager(s) do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company provided such commitments comply with the Articles and the Law. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 19. Audit. If the number of Shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one (1) or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), or, where required by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises agréé).

The Shareholders shall appoint the statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), if any and the independent external auditor (réviseur d'entreprises agréé), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes) and the independent external auditor (réviseur d'entreprises agréé) may be re-appointed.

Art. 20. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on first (1st) January and ends on thirty-first (31st) December of each year.

Art. 21. Annual Accounts. Every year as of the accounting year's end, the Board or, as the case may be, the Sole Manager will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Law.

Each Shareholder may inspect the above inventory and annual accounts at the Company's registered office.

Art. 22. Distributions. From the annual net profits of the Company, five per cent. (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent. (10%) of the subscribed share capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 6 above, but shall again be compulsory if the reserve falls below such one-tenth (1/10).

The annual General Meeting shall determine the allocation of the remainder of the annual net profits and may decide to pay dividends from time to time as in its discretion it believes best suits the corporate purpose and policy and within the limits of the Law.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board or, as the case may be, the Sole Manager;
- (ii) such interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last accounting year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Company's auditor, if any, has stated in his/her report to the Board or, as the case may be, the Sole Manager, that items (i) and (ii) above have been satisfied;
- (iv) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Shareholders or the Board, or as the case may be, the Sole Manager, within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (v) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (vi) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the accounting year, the Shareholders must refund the excess to the Company.

Art. 23. Dissolution. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, bankruptcy, insolvency or any similar event affecting one or several Shareholders.

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for the amendment of these Articles, as prescribed in article 11 above. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

The surplus, after realization of the assets and the payment of the liabilities, shall be distributed among the Shareholders proportionally to the Shares held by them.

Art. 24. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non-waivable provisions of the applicable law, any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

Transitional provisions

The first accounting year begins today and ends on December 31, 2013.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the Founding Shareholder, represented as described above, hereby declares that it subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares representing the total subscribed share capital of the Company.

All these shares have been fully paid up by the Founding Shareholder by a payment in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) paid by the Founding Shareholder is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

Statement - Costs

The notary executing this notarial deed declares that the conditions prescribed by articles 182 and 183 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of articles 27 and 184 of the Law.

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

The Founding Shareholder, represented as described above, representing the total subscribed share capital of the Company, has passed the following resolutions:

(a) the number of managers of the Company is set at two (2);

(b) the following person is appointed as manager of the Company having an A signatory power:

- Mr. Gregory Thomas Geppel, whose professional address is at 22 Sylvan Way, Parsippany, New Jersey 07054 (United States of America), born on November 23, 1970 in New York, New York (United States of America),

and the following person is appointed as manager of the Company having a B signatory power:

- Mr. Bernard Beerens, whose professional address is at 6, rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), born on February 15, 1978 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

(c) that the members of the Board are appointed for an undetermined period; and

(d) that the address of the registered office of the Company is set at 15, rue Edward Steichen L - 2540 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his/her surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party signed the present deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-trois octobre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

EMEA HOLDINGS C.V., une société en commandite (commanditaire vennootschap), constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à: Doktor van der Stamstraat 4, 2265 BC (PO Box 175, 2260 AD), Leidschendam (Pays-Bas) (l'Associé Fondateur), représentée par Wyndham Exchange and Rentals Subsidiary, LLC, agissant en sa qualité de commandité, représentée par Paul F. Cash, vice-président, directeur juridique et secrétaire général,

ici représentée par Bernard Beerens, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'enregistrer l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et de dresser les statuts qu'elle a arrêtés comme suit:

STATUTS

Art. 1^{er}. Définitions. Pour ce qui est de l'interprétation de ces statuts, à moins que le contexte ne l'indique de manière différente, les termes suivants auront les significations suivantes:

Assemblée Générale signifie l'assemblée générale des Associés.

Associés signifie les personnes nommées dans le registre des associés de la Société, conformément à l'article 185 de la Loi, en tant que détenteurs de Parts Sociales de temps à autre et Associé signifie n'importe lequel d'entre eux.

Associé Unique signifie la personne unique nommée dans le registre des associés de la Société, conformément à l'article 185 de la Loi, en tant que seul détenteur des Parts Sociales de temps à autre.

Conseil signifie l'organe de gérance de la Société, si plusieurs Gérants ont été nommés.

Gérants	signifie les personnes nommées en cette qualité par l'Assemblée Générale et Gérant signifie n'importe lequel d'entre eux.
Gérant Unique	signifie le gérant unique de la Société.
Jour Ouvrable	signifie toute journée (autre qu'un samedi ou un dimanche) pendant laquelle les banques commerciales sont normalement ouvertes au public au Luxembourg.
Loi	signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre.
Parts Sociales	signifie les parts sociales nominatives dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et Part Sociale signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Président	signifie le président du Conseil de temps à autre.
Résolutions Circulaires des Associés	aura la signification donnée à ce terme à l'article 10.
Société	signifie WER Luxembourg I S.à r.l.
Statuts	signifie les présents statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre.

Art. 2. Forme et Dénomination. La dénomination de la Société est "WER Luxembourg I S.à r.l."

La Société est une société à responsabilité limitée gouvernée par les présents Statuts, la Loi et la législation applicable.

La Société peut avoir un Associé Unique ou des Associés. Toute référence aux Associés dans les Statuts est une référence à l'Associé Unique si la Société n'a qu'un seul Associé.

Art. 3. Objet Social. L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations ou d'intérêts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société et/ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit excepté par voie d'offre publique et elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations, de billets à ordre, de titres de créance ou de toute sorte de créance ou de titres participatifs.

La Société peut prêter des fonds comprenant, sans limitation, ceux résultant de ses emprunts et/ou des émissions de titres participatifs ou de titres de créance de toute sorte, à ses filiales, à des sociétés affiliées et à toutes autres sociétés et/ou entités jugées appropriées.

La Société peut également garantir, accorder des garanties à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. La Société peut en outre consentir des garanties, nantir, céder ou grever de charge ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs pour garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, généralement pour son propre bénéfice et celui de toute autre société ou personne. Pour éviter toute ambiguïté, la Société ne peut pas exercer d'activités réglementées du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut encore agir en tant qu'associé commandité ou commanditaire avec responsabilité illimitée ou limitée pour toutes les créances et obligations de sociétés en commandite (partnership) ou entités similaires.

La Société peut employer toutes techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques liés aux crédits, aux fluctuations monétaires, aux fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut, pour son propre compte ainsi que pour le compte de tiers, accomplir toutes les opérations (comprendant, sans limitation, des transactions mobilières et immobilières) utiles ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou se rapportant directement ou indirectement à celui-ci.

Art. 4. Durée de la Société. La Société est formée pour une période indéterminée.

Art. 5. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré vers toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'Assemblée Générale. Dans les limites de la commune de Luxembourg, le siège social peut être transféré par une résolution du Conseil ou, dans le cas d'un Gérant unique, par une décision du Gérant Unique.

Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, a encore le droit de créer des succursales, des filiales ou d'autres bureaux en tous lieux qu'il jugera appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social, ou la communication aisée entre le siège social de la Société et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social de la Société à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures tempo-

raires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, en dépit du transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 6. Capital Social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant de la manière requise en cas de modification des Statuts, dans les conditions prévues à l'article 11 ci-dessous.

Art. 7. Parts Sociales. Toutes les Parts Sociales sont nominatives, pleinement souscrites et entièrement libérées.

Un registre des Associés est tenu au siège social, où il peut être consulté par tout Associé. Ce registre contient le nom de tout Associé, sa résidence ou son domicile élu, le nombre de Parts Sociales qu'il détient, le montant libéré pour chacune de ses Parts Sociales, ainsi que la mention des cessions/souscriptions de Parts Sociales et les dates de ces cessions/souscriptions. La propriété des Parts Sociales est établie par inscription dans ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions peuvent être émis aux Associés et ces certificats, s'ils sont émis, seront signés par le Président ou par deux (2) Gérants ou, le cas échéant, par le Gérant Unique.

La Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale. Dans le cas où une Part Sociale viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits attachés à cette Part Sociale jusqu'au moment où une (1) personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle sera appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.

La Société peut racheter ses propres Parts Sociales dans les limites prévues par la Loi.

Art. 8. Cessions de Parts Sociales. La cession de Parts Sociales entre Associés peut se faire librement. A moins que la loi ne le prévoit autrement, la cession de Parts Sociales à des tiers est soumise à l'accord préalable des Associés représentant au moins trois-quarts (3/4) du capital social souscrit de la Société. La cession de Parts Sociales à des tiers en raison du décès d'un Associé doit être approuvée par les Associés représentant trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

La cession de Parts Sociales peut s'effectuer par une déclaration écrite de la cession inscrite au registre des Associés, cette déclaration de cession devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaire pour agir à cet effet ou, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois relatives à la cession de créances.

La Société peut également accepter comme preuve de cession d'autres instruments de cession prouvant les consentements du cédant et du cessionnaire, et jugés suffisants par la Société.

Art. 9. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Aussi longtemps que la Société n'a qu'un Associé, l'Associé Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Associé Unique tant que la Société n'a qu'un seul Associé. Les décisions prises par l'Associé Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux écrits.

Dans l'hypothèse d'une pluralité d'Associés, toute Assemblée Générale régulièrement constituée représente tous les Associés. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 10. Assemblée Générale annuelle - Autres Assemblées Générales. Si le nombre d'Associés excède vingt-cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la Loi à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège social indiqué dans les convocations de l'Assemblée Générale, le troisième jeudi du mois de juin de chaque année à 14h30. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier Jour Ouvrable suivant.

Nonobstant ce qui précède, l'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

Les résolutions des Associés seront prises par l'Assemblée Générale ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) dans le cas où le nombre des Associés est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

Lorsque la (les) résolution(s) doivent/doit être prise(s) par le biais de Résolutions Circulaires des Associés, chaque Associé recevra un projet de la (des) résolution(s) à passer, et signera la (les) résolution(s). Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés seront valides et engageront la Société comme si elles avaient été prises pendant une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et porteront la date de la dernière signature.

Art. 11. Convocation, Quorum, Avis de convocation, Procurations et Vote. Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative (i) de tout Gérant ou, le cas échéant, du Gérant Unique ou (ii) d'Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social souscrit de la Société.

Les avis de convocation pour toute Assemblée Générale sont envoyés à tous les Associés par lettre recommandée à leur domicile dont il est fait mention dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours calendaires

avant la date de l'Assemblée Générale, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation.

Si tous les Associés sont présents et/ou représentés à une Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, l'Assemblée Générale pourra être tenue sans convocation préalable.

Chaque Associé peut prendre part aux Assemblées Générales en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise), une autre personne comme mandataire, Associé ou non.

Tout Associé peut participer à une Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) tous les Associés participant à l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'Assemblée Générale peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les Associés peuvent valablement délibérer. La participation à une Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à l'Assemblée Générale.

Les Résolutions devant être adoptées en Assemblées Générales seront prises par les Associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social souscrit de la Société. Si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première Assemblée Générale, les Associés seront convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les résolutions seront prises lors de la seconde Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social souscrit représenté.

Les Statuts peuvent être modifiés avec le consentement d'une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins trois-quarts (3/4) du capital social souscrit de la Société.

Le changement de la nationalité de la Société et l'augmentation des engagements d'un Associé dans la Société exigent l'accord unanime des Associés.

Chaque Part Sociale donne droit à un vote aux Assemblées Générales.

Art. 12. Administration. La Société est administrée par un ou plusieurs Gérant(s), Associés ou non.

Le(s) Gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale détermine également le nombre de Gérants, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un Gérant peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé, à tout moment, par une résolution prise par l'Assemblée Générale.

Si plusieurs Gérants sont nommés, ceux-ci constitueront le Conseil.

Si la Société est administrée par un Conseil, chaque Gérant se verra attribué soit un pouvoir de signature A, soit un pouvoir de signature B.

Art. 13. Réunion du Conseil. Le Conseil doit nommer un Président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, Gérant ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil, des résolutions passées en Assemblée Générale ou des résolutions passées par l'Associé Unique. Le Président préside toutes les réunions du Conseil. En son absence, les autres Gérants nommeront un autre Président pro tempore qui présidera la réunion en question par un vote à la majorité simple des Gérants présents et/ou représentés à la réunion en question.

Les réunions du Conseil sont convoquées par le Président ou par deux (2) Gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation de la réunion.

Avis écrit de toute réunion du Conseil est donné à tous les Gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation de la réunion du Conseil.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les Gérants sont présents et/ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque Gérant donné par écrit soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise). Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion se tenant au lieu et place prévus dans une résolution préalablement prise par le Conseil.

Tout Gérant peut se faire représenter lors d'une réunion du Conseil en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise), un autre Gérant comme son mandataire.

Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la moitié (1/2) au moins de ses membres est présente et/ou représentée et au moins un (1) Gérant de catégorie A et au moins un (1) Gérant de catégorie B est présent et/ou représenté. Un Gérant peut représenter plus d'un de ses collègues, à condition que deux (2) Gérants au moins soient présents à la réunion. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents et/ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement prise sans être approuvée par au moins un (1) Gérant de catégorie A et au moins un (1) Gérant de catégorie B.

Au cas où lors d'une réunion, il existe une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du Président de la réunion sera prépondérante.

Tout Gérant peut participer à la réunion du Conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) tous les Gérants participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) la réunion est retransmise en direct et (iv) les Gérants peuvent valablement délibérer. La participation à une réunion par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion. Une réunion du Conseil qui se tient par le biais de tels moyens de communication sera considérée comme s'étant tenue au Luxembourg.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, en cas d'urgence ou de circonstances exceptionnelles le justifiant, une résolution du Conseil peut également être prise par écrit. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés, manuellement ou électroniquement par une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) par tous les Gérants. La date d'une telle résolution est la date de la dernière signature.

L'article 13 ne s'applique pas dans le cas où la Société est administrée par un Gérant Unique.

Art. 14. Procès-verbaux de réunions du Conseil et Procès-verbaux des résolutions du Gérant Unique. Les résolutions prises par le Gérant Unique sont inscrites dans des procès-verbaux tenus au siège social de la Société.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont signés par le Président ou un membre du Conseil qui en aura assumé la présidence ou par tous les Gérants ayant assisté à la réunion. Les procès-verbaux des résolutions prises par le Gérant Unique sont signés par le Gérant Unique.

Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le Président, deux (2) Gérants ou le Gérant Unique (le cas échéant).

Art. 15. Pouvoirs du Conseil. Le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique est investi des pouvoirs les plus larges pour gérer les affaires de la Société et autoriser et/ou exécuter ou faire exécuter tous les actes de disposition et d'administration correspondant à l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil ou, le cas échéant, du Gérant Unique.

Art. 16. Délégation de pouvoirs. Le Conseil peut nommer un délégué à la gestion journalière, Associé ou non, membre du Conseil ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière et les affaires de la Société.

Le Conseil peut nommer une personne, Associé ou non, Gérant ou non, en qualité de représentant permanent de toute entité dans laquelle la Société est nommée membre du conseil d'administration. Ce représentant permanent agira de son propre chef, mais au nom et pour le compte de la Société et engagera la Société en sa qualité de membre du conseil d'administration d'une telle entité.

Le Conseil est aussi autorisé à nommer une personne, Gérant ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 17. Signatures autorisées. La Société est engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux (2) Gérants dont au moins un Gérant ayant un pouvoir de signature A ou le cas échéant, (ii) la signature du Gérant Unique.

La Société est également engagée par la signature conjointe de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil ou par le Gérant Unique, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés. Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera engagée par la seule signature, selon le cas, de la personne nommée à cet effet conformément au premier paragraphe de l'article 16 ci-dessus.

Art. 18. Responsabilité du(des) Gérant(s). Le(s) Gérant(s) ne contractent, en raison de leur position, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi. Ils ne sont que des agents autorisés et ne sont donc simplement responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 19. Commissaire(s) aux comptes. Si le nombre d'Associés dépasse vingt-cinq (25), les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaire(s) aux comptes ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises agréé.

Les Associés nomment le(s) commissaire(s) aux comptes, s'il y a lieu, et le réviseur d'entreprises agréé, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction pour une période ne pouvant excéder six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes et le réviseur d'entreprises agréé sont rééligibles.

Art. 20. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

Art. 21. Comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'année sociale, le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique dressera les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la Loi.

Chaque Associé peut inspecter l'état comptable ci-dessus et les comptes annuels au siège social de la Société.

Art. 22. Affectation des bénéfices. Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui sont affectés à la réserve requise par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 6 ci-dessus, et deviendra à nouveau obligatoire si la réserve légale descend en dessous de ce seuil d'un dixième (1/10).

L'Assemblée Générale annuelle décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décide de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société et dans les limites de la Loi.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, dans les conditions suivantes:

- (i) le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, dresse des comptes intérimaires;
- (ii) les comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) le commissaire aux comptes de la Société, le cas échéant, a considéré dans son rapport au Conseil que les conditions (i) et (ii) ci-dessus ont été satisfaites;
- (iv) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être prise par les Associés, le Conseil ou, le cas échéant, le Gérant Unique, dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (v) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;
- (vi) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent rembourser l'excédent à la Société.

Art. 23. Dissolution. La Société n'est pas dissoute du fait de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de la faillite, de l'insolvabilité ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des présents Statuts, dans les conditions prévues à l'article 11 ci-dessus. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. Cette Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateur(s).

Le boni de liquidation, après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, sera distribué aux Associés proportionnellement aux Parts Sociales détenues par eux.

Art. 24. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées conformément à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les Associés.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, l'Associé Fondateur, représenté tel que décrit ci-dessus, déclare qu'il souscrit les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales représentant la totalité du capital social souscrit de la Société.

Toutes ces parts sociales ont été entièrement libérées par l'Associé Fondateur par un paiement en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) payé par l'Associé Fondateur est désormais à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 182 et 183 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions des articles 27 et 184 de la Loi.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de mille cinq cents Euros (1.500.- EUR).

Résolutions de l'associé unique

L'Associé Fondateur, représenté tel que décrit ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit de la Société, a pris les résolutions suivantes:

- (a) le nombre de gérants de la Société est fixé à deux (2);
- (b) la personne suivante est nommée en tant que gérant de la Société ayant un pouvoir de signature A:

- M. Gregory Thomas Geppel, dont l'adresse professionnelle est à 22 Sylvan Way, Parsippany, New Jersey 07054 (Etats-Unis d'Amérique), né le 23 novembre 1970 à New York, New York (Etats-Unis d'Amérique),

et la personne suivante est nommée en tant que gérant de la Société ayant un pouvoir de signature B:

- M. Bernard Beerens, dont l'adresse professionnelle est à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), né le 15 février 1978 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

(c) les membres du Conseil sont nommés pour une période indéterminée; et

(d) l'adresse du siège social de la Société est fixé au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: B. BEERENS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 octobre 2013. Relation: LAC/2013/49244. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Référence de publication: 2013157036/639.

(130192358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Jones Lang LaSalle Finance Luxembourg S.N.C., Société en nom collectif.

Capital social: EUR 399.160.496,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 41, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 89.647.

In the year two thousand and thirteen, on the eleventh day of October.

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the partners (the Meeting) of Jones Lang LaSalle Finance Luxembourg S.N.C., an unlimited company (société en nom collectif) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 41, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 89.647 (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, dated October 24, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1715 of November 30, 2002. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt notary residing in Luxembourg, dated August 16, 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

THERE APPEARED:

Jones Lang LaSalle Luxembourg Star S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 41, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 105.309 and having a share capital of two hundred fifty million nine hundred fifty-seven thousand nine hundred fifty euro (EUR 250,957,950.-) (Partner 1),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

and

Jones Lang LaSalle S.à r.l., a limited liability company private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 41, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 88.697 and having a share capital of eleven million one hundred seventy-five thousand six hundred fifty euro (EUR 11,175,650.-) (Partner 2, and together with Partner 1, the Partners),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, after having been signed ne varietur by the proxy-holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as set out above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Partners hold all the sharequotas in the corporate capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. waiver of the convening notices;

2. increase of the corporate capital of the Company by an amount of one hundred twenty-five million eight hundred seventy-two thousand seven hundred forty euro (EUR 125,872,740.-) in order to bring the corporate capital of the Company from its present amount of two hundred seventy-three million two hundred eighty-seven thousand seven hundred fifty-six euro (EUR 273,287,756.-), represented by nine million seven hundred sixty thousand two hundred seventy-seven (9,760,277) sharequotas having a par value of twenty-eight euro (EUR 28.-) each, to three hundred ninety-nine million one hundred sixty thousand four hundred ninety-six euro (EUR 399,160,496.-) by way of the creation and issuance of four million four hundred ninety-five thousand four hundred fifty-five (4,495,455) new sharequotas of the Company, having a par value of twenty-eight euro (EUR 28.-) each;

3. subscription to and payment of the newly issued sharequotas as specified under item 2. above by contribution in kind;

4. subsequent amendment to article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the changes adopted under item 2. above;

5. amendment to the register of partners of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the newly issued sharequotas in the register of partners of the Company; and

6. miscellaneous.

III. The Partners have unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entire corporate capital of the Company being present or represented at the Meeting, the Partners resolve to waive the convening notices as they consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Partners resolve to increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred twenty-five million eight hundred seventy-two thousand seven hundred forty euro (EUR 125,872,740.-) in order to bring the corporate capital of the Company from its present amount of two hundred seventy-three million two hundred eighty-seven thousand seven hundred fifty-six euro (EUR 273,287,756.-), represented by nine million seven hundred sixty thousand two hundred seventy-seven (9,760,277) sharequotas having a par value of twenty-eight euro (EUR 28.-) each, to three hundred ninety-nine million one hundred sixty thousand four hundred ninety-six euro (EUR 399,160,496.-) by way of the creation and issuance of four million four hundred ninety-five thousand four hundred fifty-five (4,495,455) new sharequotas of the Company, having a par value of twenty-eight euro (EUR 28.-) each.

Third resolution

The Partners resolve to accept and record the following subscription to and full payment of the corporate capital increase as follows:

Subscription and Payment

Thereupon, Partner 1, pre-named and represented as stated above, declares to subscribe to the newly issued sharequotas of the Company, in registered form, having a par value of twenty-eight euro (EUR 28.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind consisting of a receivable in the aggregate amount of one hundred twenty-five million eight hundred seventy-two thousand seven hundred forty euro (EUR 125,872,740.-) held by Partner 1 towards the Company (the Receivable).

The Receivable in the aggregate amount of one hundred twenty-five million eight hundred seventy-two thousand seven hundred forty euro (EUR 125,872,740.-) shall be fully allocated to the corporate capital account of the Company.

The valuation of the Receivable is evidenced inter alia, by (i) an interim balance sheet of Partner 1 dated August 31, 2013 signed for approval by the management of Partner 1 (the Balance Sheet) and (ii) a certificate issued by the management of Partner 1 and acknowledged and approved by the management of the Company, stating that:

"

1. Partner 1 is the legal and beneficial owner of the Receivable;

2. the Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certain, liquide et exigible);

3. Partner 1 is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable;

4. the Receivable is not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Receivable and the Receivable is not subject to any attachment;

5. there exist neither pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Receivable be transferred to it;

6. according to the applicable law and respective articles of association or other organizational documents, as amended, the Receivable is freely transferable;

7. all formalities required in Luxembourg or any relevant jurisdiction subsequent to the contribution in kind of the Receivable to the Company will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;

8. all corporate, regulatory and other approvals for the execution, delivery and performance of the Receivable to the Company, as the case may be, have been obtained;

9. based on generally accepted accounting principles, the value of the Receivable is at least equal to one hundred twenty-five million eight hundred seventy-two thousand seven hundred forty euro (EUR 125,872,740) as shown by the interim balance sheet of Partner 1 and since such valuation no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

10. all formalities to transfer the legal ownership of the Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by Partner 1 and upon the contribution of the Receivable by Partner 1 to the Company, the Company will become the full owner of Receivable, which will be extinguished by way of confusion in accordance with article 1300 of the Luxembourg Civil Code; and

11. Partner 1 acknowledges and confirms that there are no hidden reserves in the Company."

Such certificate and a copy of the Balance Sheet, after signature *in varietur* by the proxy-holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Partners resolve to amend the first paragraph of article 6 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at three hundred ninety-nine million one hundred sixty thousand four hundred ninety-six euro (EUR 399,160,496.-), represented by fourteen million two hundred fifty-five thousand seven hundred thirty-two (14,255,732) sharequotas in registered form with a par value of twenty-eight euro (EUR 28.-) each, all subscribed and fully paid-up."

Fifth resolution

The Partners resolve to amend the register of partners of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorize any manager of the Company, each acting individually, to proceed in the name, and on behalf, of the Company with the registration of the newly issued sharequotas in the register of partners of the Company.

There being no further business on the agenda, the Meeting was thereupon closed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with this deed are estimated at approximately seven thousand Euros (EUR 7,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing parties, that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorized representative of the appearing parties.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le onzième jour du mois d'octobre.

Par-devant le soussigné, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale des associés (l'Assemblée) de Jones Lang LaSalle Finance Luxembourg S.N.C., une société en nom collectif constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe 41, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 89.647 (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Léon Thomas connu sous le nom Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 24 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1715 du 30 novembre 2002. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 16 août 2013, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

ONT COMPARU

Jones Lang LaSalle Luxembourg Star S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe 41, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de

Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 105.309 et ayant un capital social de deux cent cinquante millions neuf cent cinquante-sept mille neuf cent cinquante euros (EUR 250.957.950,-) (Associé 1),

ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

et

Jones Lang LaSalle S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe 41, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88.697 et ayant un capital social de onze millions cent soixante-quinze mille six cent cinquante euros (EUR 11.175.650) (Associé 2, et avec Associé 1, les Associés),

ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes ainsi que le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés possèdent toutes les parts dans le capital de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. renonciation aux formalités de convocation;

2. augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent vingt-cinq millions huit cent soixante-douze mille sept cent quarante euros (EUR 125.872.740,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de deux cent soixante-treize millions deux cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinquante-six euros (EUR 273.287.756,-) représenté par neuf millions sept cent soixante mille deux cent soixante-dix-sept (9.760.277) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit euros (EUR 28) chacune, à un montant de trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-seize euros (EUR 399.160.496,-) par la création et l'émission de quatre millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent cinquante-cinq (4.495.455) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit euros (EUR 28) chacune;

3. souscription et paiement des nouvelles parts sociales tel que défini au point 2 ci-dessus par un apport en nature;

4. modification subséquente de l'article 6 des Statuts de la Société afin de refléter les modifications adoptées au point 2 ci-dessus;

5. modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription des nouvelles parts sociales émises dans le registre des associés de la Société; et

6. divers.

III. Les Associés ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant présent ou représenté à l'Assemblée, les Associés décident de renoncer aux formalités de convocation, comme ils se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent vingt-cinq millions huit cent soixante-douze mille sept cent quarante euros (EUR 125.872.740,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de deux cent soixante-treize millions deux cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinquante-six euros (EUR 273.287.756,-) représenté par neuf millions sept cent soixante mille deux cent soixante-dix-sept (9.760.277) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit euros (EUR 28) chacune, à un montant de trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-seize euros (EUR 399.160.496,-) par la création et l'émission de quatre millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent cinquante-cinq (4.495.455) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit euros (EUR 28) chacune.

Troisième résolution

Les Associés décident d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription et Libération

Ces faits exposés, Associé 1, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux nouvelles parts sociales émises, sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-huit euros (EUR 28) chacune et accepte de les libérer entièrement par un apport en nature qui consiste en une créance d'un montant total de cent vingt-cinq millions

huit cent soixante-douze mille sept cent quarante euros (EUR 125.872.740,-) qu'Associé 1 a vis-à-vis de la Société (la Créance).

La Créance d'un montant total de cent vingt-cinq millions huit cent soixante-douze mille sept cent quarante euros (EUR 125.872.740,-) sera intégralement affectée au compte de capital de la Société.

L'évaluation de la Créance est prouvée entre autre par (i) un bilan intérimaire d'Associé 1 daté du 31 août 2013 signé pour accord par la gérance d'Associé 1 (le Bilan) et (ii) un certificat émis par la gérance d'Associé 1 et reconnu et approuvé par la gérance de la Société, indiquant que:

1. «Associé 1 est le propriétaire de la Créance;
2. la Créance est certaine, liquide et exigible en date due et sans déduction aucune;
3. Associé 1 est le seul ayant-droit à la Créance et possède le droit d'en disposer;
4. la Créance n'est grevée d'aucun nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur la Créance et la Créance n'est soumise à aucun privilège;
5. il n'existe aucun droit de préemption, ni d'autre droit en vertu duquel une personne serait autorisée à demander que la Créance lui soit cédée;
6. conformément au droit applicable et aux statuts respectifs ou autres documents sociaux, la Créance est librement cessible;
7. toutes les formalités requises à Luxembourg ou dans les juridictions concernées, consécutives à l'apport en nature de la Créance à la Société seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant ledit apport en nature;
8. toutes les approbations sociales, réglementaires ou autres requises pour l'exécution et la délivrance de la Créance à la Société, le cas échéant, ont été obtenues;
9. sur base des principes comptables généralement acceptés, la valeur de la Créance est au moins égale à cent vingt-cinq millions huit cent soixante-douze mille sept cent quarante euros (EUR 125.872.740,-) comme le bilan intérimaire d'Associé 1 annexé l'indique et depuis cette évaluation, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié l'apport fait à la Société; et
10. Toutes les formalités relatives à la cession de la propriété de la Créance apportée à la Société ont été ou seront effectuées par Associé 1 et dès l'apport de la Créance par Associé 1 à la Société, la Société deviendra propriétaire de plein droit de la Créance, qui s'éteindra par voie de confusion conformément à l'article 1300 du Code Civil luxembourgeois; et
11. Associé 1 reconnaît et confirme qu'il n'y a aucune réserve cachée dans la Société.»

Ce certificat et une copie du Bilan, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-seize euros (EUR 399.160.496,-), représenté par quatorze millions deux cent cinquante-cinq mille sept cent trente-deux (14.255.732) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit euros (EUR 28,-) chacune.»

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder, au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ sept mille Euros (7.000.- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de l'acte, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 octobre 2013. Relation: LAC/2013/47073. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158033/259.

(130193527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Guy Frères, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5312 Contern, 7, Bourgheid.

R.C.S. Luxembourg B 35.320.

L'an deux mille treize, le dix-neuf novembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Guy Frères, ingénieur-technicien, demeurant à L-5328 Medingen, 35A, rue de Dalheim
- 2) Madame Jeanny Muller, institutrice préscolaire, épouse de Monsieur Guy Frères, demeurant à L-5328 Medingen, 35A, rue de Dalheim.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée «GUY FRERES, Société à responsabilité limitée», ayant son siège social à Contern, constituée suivant acte notarié, en date du 15 novembre 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 151 de 1911, page 7239,

ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1.- Mise en liquidation de la société GUY FRERES, Société à responsabilité limitée.
- 2.- Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ensuite les associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident la dissolution de la Société et prononcent sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

Les associés décident de nommer comme liquidateur:

Monsieur Guy Frères, ingénieur-technicien, demeurant à L-5328 Medingen, 35A, rue de Dalheim, né à Luxembourg, le 11 février 1952.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'ils fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. FRÈRES, J. MULLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 novembre 2013. Relation: LAC/2013/53044. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 28 novembre 2013.

Référence de publication: 2013166091/46.

(130202899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.
